|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **32ème réunion, Genève, Suisse, 12-16 mai 2025** | | A close up of a sign  Description automatically generated |
|  | |  | |
|  | | **Document** **TDAG-2****5/5-F** | |
|  | | **24 mars 2025** | |
|  | | **Original:** **anglais** | |
| Directeur du Bureau de développement des télécommunications | | | |
| Projets de l'UIT-D | | | |
|  | | | |
| **Résumé:**  L'Union internationale des télécommunications (UIT) a une double responsabilité en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies et en tant qu'agent d'exécution. L'une des fonctions essentielles du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) consiste à s'acquitter de cette double responsabilité de l'Union pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques.  Le présent document donne un aperçu général des travaux menés par le Bureau de développement des télécommunications en ce qui concerne la conception, l'élaboration et l'évaluation de projets dans les six régions définies par l'UIT-D, à savoir la région Afrique, la région Amériques, la région des États arabes, la région Asie-Pacifique, la région de la CEI (Communauté des États indépendants) et la région Europe, ainsi qu'à l'échelle multirégionale.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera utiles.  **Références:**  Résolutions 17 (Rév. Kigali, 2022) et 52 (Rév. Dubaï, 2014) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22) et Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires de 2022 (PP-22); Résolution 1418 du Conseil de l'UIT. | | | |

# 1 Introduction

Conformément aux Résolutions 17 (Rév. Kigali, 2022) et 52 (Rév. Dubaï, 2014) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2022 (CMDT-22) et à la Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires de 2022 (PP-22), le Bureau de développement des télécommunications (BDT) de l'UIT s'acquitte de la responsabilité de l'Union pour mettre en œuvre des projets dans le cadre du système de développement des Nations Unies ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC), en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques. Le présent rapport donne un aperçu de l'état d'avancement du portefeuille de projets de l'UIT en cours en 2024 (période de mise en œuvre de janvier à décembre 2024)[[1]](#footnote-1).

# 2 Portefeuille de projets de l'UIT: projets dans le cadre desquels des activités ont été menées en 2024

## 2.1 Vue d'ensemble et répartition régionale

En 2024, le BDT a entrepris 105 projets, pour un montant de 90,4 millions CHF. La Figure 1 illustre la répartition générale du portefeuille de projets de l'UIT par région et donne un aperçu: 1) des fonds mobilisés pour appuyer la mise en œuvre de ces projets; et 2) des fonds d'amorçage alloués par l'UIT au titre du Fonds pour le développement des TIC (FDTIC).

Figure 1 – Vue d'ensemble des projets de l'UIT en cours, par région (en milliers CHF)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Région | Nombre de projets | Fonds provenant de partenaires | Fonds de l'UIT | Total du financement des projets |
| AFR | 17 | 26 548,5 | 1 516,8 | 28 065,3 |
| AMS | 19 | 12 600,3 | 335,5 | 12 935,8 |
| ARB | 5 | 2 989,6 | 664,5 | 3 654,1 |
| ASP | 15 | 6 667,2 | 655,6 | 7 322,9 |
| CEI | 4 | 342,0 | 532,2 | 874,1 |
| EUR | 4 | 4 034,6 | 44,2 | 4 078,8 |
| Plusieurs régions(\*) | 41 | 26 852,4 | 6 676,5 | 33 528,9 |
| **Total** | **105** | **80 034,7** | **10 425,3** | **90 460,0** |

(\*) Projets multirégionaux dont bénéficient toutes les régions.

## 2.2 Projets signés pendant la période considérée

En 2024, le BDT a signé, au total, 37 nouveaux projets, pour un montant de 28,6 millions CHF[[2]](#footnote-2). Les chiffres ci-dessous représentent les montants le plus élevés collectés au titre des projets depuis 10 ans, confirmant la tendance positive des efforts déployés par le BDT pour mobiliser des fonds extrabudgétaires à l'appui des projets (voir la Figure 2). On trouvera la liste des accords correspondants dans le Document INF/1.

Figure 2 – Nouveaux projets signés par l'UIT (2014-2024)

Montant total des financements convenus pour les projets signés (en CHF)

Millions CHF

Ces nouveaux projets sont de nature multirégionale, régionale et nationale et couvrent l'ensemble des priorités de l'UIT-D définies dans le Plan d'action de Kigali de la CMDT-22. S'agissant des sources de financement, 92% du financement de ces nouveaux projets provient des fonds extrabudgétaires mobilisés par le BDT auprès de tiers, tandis que les 8% restants proviennent de fonds d'amorçage alloués par l'UIT. La Figure 3 est un diagramme montrant le pourcentage des fonds extrabudgétaires et des fonds de l'UIT contribuant au budget des projets.

Figure 3 – Sources de financement des projets de l'UIT (nouveaux projets signés en 2024)

Fonds de l'UIT (FDTIC et fonds à l'appui des initiatives régionales)

Fonds extrabudgétaires

# 3 Point sur l'allocation de fonds à l'appui des initiatives régionales approuvées par la CMDT-22

À la session de 2023 du Conseil de l'UIT, les membres de l'Union ont approuvé le transfert d'un montant de 3 millions CHF du Fonds de roulement des expositions (EWCF) vers le compte de capital du Fonds pour le développement des TIC (FDTIC), afin de fournir des capitaux d'amorçage pour le financement des initiatives régionales[[3]](#footnote-3).

En 2024, ces fonds ont permis de signer un total de 13 projets d'un montant estimé à 23,4 millions CHF (compte tenu uniquement des contributions en espèces versées par les partenaires), en utilisant 3,4 millions CHF du FDTIC (voir la Figure 4). Des informations détaillées sur ces projets sont disponibles sur le portail de l'UIT consacré aux projets[[4]](#footnote-4).

Figure 4 – Nouveaux projets financés par le FDTIC signés en 2024 (en milliers CHF)

| N° ID du projet | Intitulé du projet | Région | Initiative régionale | Fonds extérieurs | Fonds de l'UIT | Total des fonds | Partenaire |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| 7GLO24139 | Renforcement des capacités aux fins de la mise en œuvre des projets financés par la Commission européenne | Plusieurs régions | Multiple | (\*) | 840 | 840,0 | Commission européenne |
| 7GLO24144 | Alertes précoces pour tous: fonds de l'UIT destinés à appuyer la mise en œuvre de l'initiative | Plusieurs régions | Multiple | 1 577 | 528 | 2 105 | UNDRR et OMM |
| 7RAS24074 | Améliorer l'infrastructure TIC résiliente en Asie-Pacifique (deuxième phase) | ASP | ASP5 – TIC sûres et résilientes | 132 | 33 | 165 | Ministère des affaires intérieures et des communications (MIC) du Japon |
| 7RAS24075 | Créer une économie circulaire pour le secteur de l'électronique et de l'électricité en Thaïlande et en Mongolie | ASP | ASP2 – Économie numérique et sociétés numériques inclusives | 225 | 53 | 278 | Ministère des infrastructures, des transports, du développement régional, des communications et des arts (DITRDCA) de l'Australie |
| 9RAF24107 | Soutien de l'UE aux systèmes de cartographie nationale du large bande en Afrique (AfricaBBMaps) | AFR | AFR2 – Infrastructure et connectivité | 16 500 | 970 | 17 470 | Commission européenne |
| 9RAS24077 | Renforcement de la participation de la région Asie‑Pacifique aux conférences de l'UIT (SAPEIC) | ASP | Multiple | 305 | 58 | 363 | Ministère des infrastructures, des transports, du développement régional, des communications et des arts (DITRDCA) de l'Australie |
| 7CIS25001 | Coopération numérique gouvernementale dans les pays d'Asie centrale et du Caucase | CEI | CEI3 – Environnement réglementaire propice | 88 | 88 | 176 | Ministère du développement numérique, de l'innovation et de l'industrie aérospatiale (MDDIAI, Kazakhstan) et société anonyme National Information Technologies (NITEC, Kazakhstan) |
| 7GLO24142 | Partenariat pour le renforcement de la cybersécurité | AFR | AFR3 – Confiance, sûreté et sécurité | 397 | 166 | 563 | Agence allemande pour la coopération internationale (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, GIZ) |
| 7GLO24146 | La cybersécurité au service du bien social (Phase 2) | Plusieurs régions | Multiple | 132 | 132 | 264 | Ministère des sciences et des TIC (MSIT), République de Corée |
| 7MNE24002 | Transformation numérique des collectivités locales au Monténégro | EUR | EUR2 – Transformation numérique | 97 | 48 | 145 | Gouvernement du Monténégro et Fonds d'accélération pour les ODD |
| 7RAF24106 | Cyberrésilience au service du développement numérique dans les pays les moins avancés | Plusieurs régions | Multiple | 97 | 50 | 147 | République tchèque |
| 7RAS24076 | Étude de faisabilité: répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement du Pacifique en matière de télécommunication/TIC | ASP | ASP1 – Besoins particuliers des PMA, des PEID et des PDSL | 502 | 166 | 668 | Ministère des infrastructures, des transports, du développement régional, des communications et des arts (DITRDCA) de l'Australie |
| 9GLO23134 | Assistance visant à encourager l'utilisation de technologies innovantes pour édifier une société numérique de prospérité partagée | Plusieurs régions | Multiple | 199 | 74 | 273 | Ministère des sciences et des TIC (MSIT), République de Corée |
|  | **Total** |  |  | **20 251** | **3 206** | **23 457** |  |

Note: tous les fonds ont été convertis en CHF.

(\*) Fonds extérieurs d'un montant de 9 820 000 CHF liés aux projets financés par l'UE et signés par l'UIT en 2023.

Il importe de noter que l'UIT n'étant pas une institution de financement, la possibilité de signer de nouveaux projets dépend dans une large mesure de la disponibilité de partenaires financiers désireux de soutenir les travaux de l'UIT.

# 4 Renforcer les pratiques en matière de gestion des projets au BDT

En 2024, le BDT a continué de renforcer les pratiques en matière de gestion des projets pour tous les projets de l'UIT. On trouvera dans la liste ci-dessous un résumé des activités menées en 2024 et mises en œuvre en collaboration étroite avec d'autres fonctions d'appui compétentes de l'UIT:

– **Création de la nouvelle Unité de mise en œuvre des projets (PPI):** en septembre 2024, le Directeur du BDT a mis en place une nouvelle structure au sein du Bureau visant à renforcer la mise en œuvre du mandat exposé dans le Plan d'action de Kigali et à mettre en place le programme BDT4Impact. L'amélioration de la structure du Bureau a entraîné la création d'une nouvelle unité chargée de soutenir les phases de planification et de mise en œuvre décrites dans le Manuel du BDT sur la gestion des projets. Située dans le bureau de l'Adjoint au Directeur, l'Unité de mise en œuvre des projets (PPI) travaille déjà dans tous les domaines thématiques et avec toutes les équipes de projet pour accélérer la mise en œuvre des projets du BDT et veiller à ce qu'ils produisent les effets escomptés sur le terrain.

– **Renforcement de l'établissement de rapports à l'intention des partenaires:** en 2024, le BDT a mis en place une nouvelle politique visant à renforcer l'établissement de rapports à l'intention des partenaires de financement. Dans le cadre de cette nouvelle politique, tous les partenaires de financement reçoivent désormais, tous les 6 à 12 mois, au moins un rapport rendant compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets qu'ils financent. Les rapports, élaborés par les chefs de projet, avec l'appui des parties prenantes internes de l'UIT concernées, mettent également en évidence les problèmes et risques qui ont pu se matérialiser pendant la période considérée, ainsi que la situation financière du projet. La première série de rapports a été envoyée en juillet 2024 et la deuxième série est prévue pour le premier trimestre de 2025. Cette nouvelle mesure vise à renforcer la transparence et la responsabilisation durant la mise en œuvre des projets du BDT.

– **Comité directeur des projets du BDT**: en 2024, le Comité directeur des projets du BDT a continué de se réunir tous les mois afin d'établir un mécanisme de gouvernance clair concernant le portefeuille de projets. Le Comité évalue et approuve les nouvelles propositions de projets, les addenda et les clôtures, et donne des conseils, selon qu'il convient, sur les projets marqués par des problèmes de mise en œuvre. Depuis 2020, le Comité a tenu au total 37 réunions. Les décisions prises par le Comité doivent être appliquées par les gestionnaires de projet. Les décisions prises par le Comité font l'objet d'un suivi régulier par la Division de l'appui aux projets, qui rend compte de leur application au Comité.

– **Séries de formations à l'intention des chefs de projet:** en 2024, le BDT a continué d'organiser régulièrement des sessions de formation et des sessions d'échange d'informations à l'intention des responsables de projets. Ces sessions visaient à harmoniser les pratiques en matière de projets à l'échelle du BDT, à renforcer le réseau de responsables de projet et à perfectionner leurs compétences dans des domaines liés aux activités de l'UIT. Ce programme se poursuivra tout au long de l'année 2025.

– **Suivi des projets de l'UIT**: tous les projets de l'UIT continuent de faire l'objet d'un suivi quotidien et de rapports à la fin de chaque trimestre. Les résultats de ces travaux sont mis à la disposition de la direction du BDT et des responsables de projets au moyen de rapports d'évaluation trimestriels, ainsi que par l'intermédiaire de tableaux de bord des contrôles internes, qui permettent de prendre des décisions fondées sur des données en ce qui concerne les projets.

# 5 Conclusions

L'année 2024 a été une année importante pour la progression des projets de l'UIT. Avec plus de 100 projets en cours et 37 nouveaux projets signés au cours de l'année, les projets de l'UIT continuent de jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre du Plan d'action de Kigali et dans la fourniture d'une assistance technique aux États Membres de l'UIT, ainsi que dans la fourniture de nouveaux produits et services dans le domaine du développement et de la transformation numériques.

Ces résultats sont le fruit d'une coordination et d'une coopération étroites entre toutes les équipes, tant sur le terrain qu'au siège du Bureau de développement des télécommunications, avec notamment l'appui du Département des projets, des partenariats et des compétences numériques (PPS) du BDT[[5]](#footnote-5).

Alors que l'UIT-D se prépare en vue de la CMDT-25, le GCDT est invité à donner des orientations et des conseils sur la manière de renforcer encore les pratiques du BDT en matière de projets, pour permettre aux membres de l'UIT-D d'obtenir des résultats significatifs sur le terrain dans le cadre des projets de développement.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Les chiffres figurant dans le présent rapport correspondent au solde financier à la clôture des comptes de 2024 (solde au 31 décembre 2024). [↑](#footnote-ref-1)
2. Il convient de noter que ce chiffre n'inclut ni les addenda signés pour les projets en cours, ni les autres accords de partenariat, tels que les accords de parrainage ou les accords de contributions volontaires, qui sont indiqués dans le Document TDAG-25/INF/1. [↑](#footnote-ref-2)
3. Pour de plus amples renseignements, voir la Résolution 1418 du Conseil, disponible à l'adresse: <https://www.itu.int/md/S23-CL-C-0116/>. [↑](#footnote-ref-3)
4. Consultable à l'adresse suivante: [https://www.itu.int/en/ITU-D/Projects](https://www.itu.int/itu-d/sites/projects/home/projects/#/fr). [↑](#footnote-ref-4)
5. De plus amples renseignements sur les partenariats et la mobilisation des ressources à l'UIT-D sont disponibles dans les Documents [TDAG-25/9](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0009/) et [TDAG-25/INF/3](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-INF-0003/), ainsi que dans le [Document TDAG-24/8](https://www.itu.int/md/D22-TDAG32-C-0008/) (Membres du Secteur UIT-D, Associés et établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-D). [↑](#footnote-ref-5)